



La Ville d'UGINE en SAVOIE recrute

Un responsable adjoint des activités périscolaires

H / F à temps complet

Placé(e) sous l'autorité de la responsable du service Accueils Collectifs de Mineurs, vous aurez la responsabilité de l'équipe d'animation des accueils périscolaires (pause méridienne et accueil du matin et du soir), sur l'ensemble des écoles ugiноises.

Vous assurerez notamment les missions suivantes :

- Assurer la gestion administrative, financière et pédagogique des accueils,
- Assurer un encadrement et un accompagnement de proximité de l'équipe d'animation, et des référents de site, conduire des réunions,
- Coordonner et animer les temps d'animation,
- Développer les accueils périscolaires en élaborant et en mettant en œuvre un programme d'animation, en proposant et en suivant les projets en lien avec votre hiérarchie,
- Veiller à la gestion des situations
- Être garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants,
- Contrôler et évaluer la conformité des locaux : tenir à jour les documents réglementaires, veiller au respect des normes ERP, contrôler l'accès des locaux,
- Assurer les relations avec les familles en lien avec la hiérarchie.

En période de vacances scolaires, vous assurerez également la continuité de la direction de l'accueil de loisirs sans hébergement des 3/11 ans.

SAVOIR FAIRE / ÊTRE :

- Techniques d'animation et d'encadrement.
- Management d'équipe.
- Esprit d'équipe, bienveillance, pédagogie et patience.
- Sens des responsabilités, de la communication, des prises d'initiatives.
- Autonomie, rigueur, force de proposition, réactivité et adaptabilité.

PROFIL :

- Titulaire diplôme de direction (BPJEPS Loisirs Tout Public ou équivalence).
- Permis B obligatoire (plus de 2 ans de permis souhaité).
- Expérience professionnelle similaire souhaitée avec les enfants 3/11 ans.
- Bonnes techniques d'encadrement, d'observation et d'écoute.
- Maîtrise des outils bureautiques et de communication.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Rémunération statutaire par référence au grade d'animateur.
- Régime indemnitaire + prime annuelle + participation à la prévoyance collective.
- Planning de travail annualisé sur année scolaire. Horaires : du lundi au vendredi sans les mercredis et la moitié des vacances scolaires.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV)
A Monsieur le Maire d'Ugine - BP n°02 - 73401 UGINE Cedex ou à srh@ugine.com

Poste à pourvoir rapidement - Candidature pour le 29 février 2024